

Il a été décidé que, sur demande, la Direction de l'information assurerait la liaison administrative et la coordination des renseignements à fournir à toutes nos délégations parlementaires se rendant à l'étranger. Au nombre de celles-ci on compte en 1968, la 56<sup>e</sup> Conférence de l'Union interparlementaire (Lima, Pérou, du 5 au 13 septembre), la réunion de l'Association interparlementaire Canada-France (Paris, du 1<sup>er</sup> au 7 décembre), et la 14<sup>e</sup> Conférence générale de l'Association des parlementaires du Commonwealth (Nassau, du 26 octobre au 9 novembre).

La Direction a aussi collaboré, dans le domaine de l'information, avec les diverses organisations internationales et régionales dont le Canada fait partie, telles que les Nations Unies, l'OTAN et l'OCDE, en diffusant leurs publications au Canada. Elle s'est occupée aussi de certains programmes d'information sur le Commonwealth.

### Relations universitaires

Lors de l'ouverture du colloque sur les relations avec l'Europe, le 3 janvier 1969, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a mentionné dans son discours "les consultations officieuses que des agents du ministère des Affaires extérieures ont eues au cours de l'année avec des professeurs d'universités canadiennes sur les moyens de rendre les relations plus étroites". Il a ajouté qu'à la suite de ces consultations et d'autres encore, le ministère élaborait un programme qui le mettrait en rapports plus suivis avec les spécialistes en relations internationales et en études régionales dans les universités. Le colloque sur les relations avec l'Europe, où M. Sharp a pris la parole, est un exemple des consultations qu'échangent le ministère, l'Institut canadien des affaires internationales et d'autres organismes non gouvernementaux s'adonnant à l'étude de la politique étrangère. M. Sharp a dit espérer qu'on pourra continuer dans cette voie en entreprenant l'étude des intérêts du Canada dans d'autres parties du monde. Il a parlé aussi de projets concernant certains fonctionnaires du ministère qui passeraient un an dans une université, de causeries que des professeurs feraient à l'intention de certains groupes de fonctionnaires du ministère et de la participation d'universitaires à différentes activités du ministère.

Le travail de la section des relations universitaires en 1968 a consisté, dans une large mesure, en consultations officieuses avec les professeurs de nombreuses universités canadiennes pour la recherche de meilleurs moyens d'échanger des idées; puis, la Section a élaboré un programme au sein du ministère pour mettre ces idées à exécution. Établie en 1967, la Section a plusieurs fois assuré la liaison entre le ministère et les universitaires qui s'intéressent aux affaires internationales. La même Section traite aussi de la participation des agents du ministère, soit à des conférences, soit à des rencontres avec les universités où ils prennent la parole. En septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré un groupe de représentants d'organismes non gouvernementaux qui s'adonnent à l'étude de la politique étrangère afin d'examiner les moyens par lesquels des professeurs spécialisés pourraient collaborer à certaines activités de revision de la politique étrangère. C'est à la suite de cette réunion qu'on a organisé le colloque sur les relations avec l'Europe.